

AVIS PUBLIC

AVIS est donné par la soussignée, greffière et directrice générale adjointe, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal sera tenue le **16 octobre 2023 à 19 h 30** concernant les sujets à l'ordre du jour ci-dessous :

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. GREFFE, AFFAIRES JURIDIQUES ET DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

- a. Vente de terrains municipaux, secteur industriel : 15, chemin du Progrès (partie du lot 4 967 736)
- b. Adoption du 23-842 Règlement abrogeant et remplaçant le Règlement (la Politique) de gestion contractuelle, adopté en 2011, et ses amendements
- c. Adoption du 23-843 Règlement déléguant à des fonctionnaires de la Municipalité le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence
- d. Autorisation de la signature du protocole d'entente relatif à des travaux municipaux : Domaine du Pont Rouge, Phase 2-A (Chemins « R » et « V »)

4. TRAVAUX PUBLICS

- a. Octroi de contrat : Appel d'offres 2023-SOU-320-017 – Travaux de drainage, secteur Gauvreau-Labelle
- b. Octroi de contrat : Demande de prix 2023-017A – Contrôle qualitatif des matériaux, secteur Gauvreau-Labelle
- c. Octroi de contrat : Demande de prix 2023-017B – Contrôle environnemental des sols, secteur Gauvreau-Labelle
- d. Programme d'aide à la voirie locale, Volet Soutien pour la réalisation des travaux routiers (PAVL) - Chemin de la Prairie

5. DIRECTION GÉNÉRALE

- a. RH : Nomination d'un directeur adjoint au Service des travaux publics
- b. RH : Embauche de deux (2) journaliers saisonniers
- c. RH : Fin de probation d'une chargée de projet en environnement, Direction du développement durable
- d. RH : Fin de probation d'un journalier, Service des travaux publics
- e. Nomination temporaire d'un « Officier municipal désigné »

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

DONNÉ, à La Pêche ce 13 octobre 2023

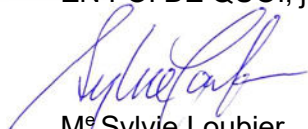


M^e Sylvie Loubier
Greffière & Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur son site internet tel que le prévoit son règlement 22-839 relatif à la publication des avis municipaux, en vigueur le 7 décembre 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 13 octobre 2023.



M^e Sylvie Loubier
Greffière & Directrice générale adjointe